

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Attention : Même ordre du jour pour les séances du mardi 10 décembre 2019 à 9h30 et du mercredi 11 décembre 2019 à 9h30.

Le point 3 sera traité à 14h00.

Présentation du DFJC de 12h15 à 13h45, à la Salle du Bicentenaire, mardi 10 décembre 2019.

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|----|--|-------|----------------------------|-------------------|
| | 1. | <p>Communications</p> <p>(yr) M. le Président souhaite un joyeux anniversaire à Mme la députée Monique Ryf.</p> <p>M le Président informe que le Grand Conseil a reçu du Conseil d'Etat les textes suivants, dont les députés peuvent prendre connaissance via le lien figurant sur le mail envoyé jeudi par le Secrétariat général :</p> <p>-(19_QUE_048 Réponse du Conseil d'Etat à la simple question François Pointet - Retraitement des mâchefers, soyons plus efficaces !</p> <p>-(18_QUE_021) Réponse du Conseil d'Etat à la simple question Philippe Vuillemin - La TSR doit-elle se priver d'air</p> <p>Il salue à la tribune du public, M. Jean Martin, ancien député et ancien médecin cantonal.</p> <p>L'après-midi, il salue à la tribune du public une délégation des "Grands-parents pour le climat".</p> | | | |
| | 2. | <p>Dépôts</p> <p>Interpellation : (19_INT_429) Alexandre Démétriadès.</p> | | | |
| TRAITE | 3. | (19_HQU_DEC) Heure des questions orales du mois de décembre 2019, à 14 heures | GC | | |
| RENV-CE | 4. | (19_INT_425) Interpellation Vincent Keller - Le Canton offre des cadeaux fiscaux aux entreprises, les communes paient l'addition ? (Développement) | | | |
| RENV-CE | 5. | (19_INT_426) Interpellation Christine Chevalley et consorts - VMCV Véritablement des Montants Communaux Vertigineux (Développement) | | | |
| RENV-CE | 6. | (19_INT_427) Interpellation Sarah Neumann et consorts - Aide cantonale apportée aux personnes victimes de violence à l'étranger (Développement) | | | |

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|----|---|-------|----------------------------|-------------------|
| RENV-CE | 7. | (19_INT_428) Interpellation Vincent Jaques et consorts - Un système de gestion des zones d'activités dans quel délai ? (Développement) | | | |
| RENV-COM | 8. | (19_POS_178) Postulat Sébastien Cala et consorts - Accorder plus d'importance à l'éducation physique et sportive afin de favoriser le développement moteur de l'enfant. (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt député-e-s, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat. | | | |

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|----|---|--------|--|-------------------|
| OA+M | 9. | <p>(168) EMPB des charges et des revenus de fonctionnement de l'Etat de Vaud pour l'année 2020, d'investissement pour l'année 2020 et plan 2021-2024 et RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT sur le Programme de législature 2017-2022, sur l'évolution à moyen terme et l'actualisation de la planification financière, des investissements et de l'endettement et EMPL modifiant la loi du 3 décembre 1957 sur la police des eaux dépendant du domaine public (LPDP), modifiant la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI), modifiant la loi du 27 février 1963 concernant le droit de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt sur les successions et donations (LMSD) modifiant la loi forestière du 8 mai 2012 (LVLFo), modifiant la loi du 25 juin 1996 d'application vaudoise de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LVLAMal), la loi du 24 janvier 2006 d'aide aux personnes recourant à l'action médico-sociale (LAPRAMS) et la loi du 23 novembre 2010 sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam), modifiant la loi du 9 novembre 2010 sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement cantonales vaudoises (LHPS) et la loi du 10 février 2004 sur les mesures d'aide et d'intégration pour personnes handicapées (LAIH), modifiant la loi du 2 décembre 2003 sur l'action sociale vaudoise (LASV), modifiant la loi du 26 septembre 1989 sur les Retraites Populaires (LRP), modifiant la loi du 12 décembre 1994 relative à l'exécution de la loi fédérale du 9 octobre 1992 sur les denrées alimentaires et les objets usuels (LVLDAI ; BLV 817.01), modifiant la loi du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques (LEAE ; BLV 930.01) et la loi du 26 mars 2002 sur les auberges et les débits de boissons (LADB ; BLV 935.31) et EMPD fixant, pour l'exercice 2020, le montant limite des nouveaux emprunts contractés par l'Etat de Vaud, ainsi que le montant limite de l'avance ...(1er débat)</p> <p>(1er débat, suite des débats) : Budget de fonctionnement (SP: Service Publié, RB: Rubrique Budgétaire): DTE: SP 005, RB 3637, amdt Chapuisat (+24 mios) refusé par 41 oui, 81 non et 17 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 41 oui, 81 non et 20 abstentions. SP 005 non amendé accepté. SP 043 accepté. SP 003 accepté.</p> | DFIRE. | Berthoud A. (Majorité), Buclin H. (Minorité) | |

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|----|-------|----------------------------|-------------------|
| | | | | |

DIS: SP 020 accepté. SP 022 accepté. SP 021 accepté. SP 004 accepté. SP 002, RB 3158, amdt COFIN (-380'000) accepté. SP 002 amendé accepté. SP 024 accepté. SP 025 accepté. SP 026 accepté.

DFJC: SP 010 accepté. SP 011 accepté. SP 012 accepté. SP 013 accepté. SP 014 accepté. SP 015 accepté. SP 017, RB 3511.3, amdt min (+150'000) refusé ; RB 3636, amdt min (+1.5 mio) refusé par 27 oui, 58 non et 36 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 34 oui, 55 non et 36 abstentions. SP 017 non amendé accepté. SP 018 accepté. SP 019 accepté.

DSAS: SP 027 accepté. SP 037 accepté. SP 064, RB 3634, amdt min (+4 mios) refusé ; RB 3636, amdt min (+4 mios) refusé ; RB 3636.4, amdt Vuilleumier (+11 mios) refusé. SP 064 non amendé accepté. SP 065, RB 4612, amdt Rapaz (-3'337'800) accepté par 59 oui, 50 non et 18 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est infirmé par 51 oui, 68 non et 19 abstentions. SP 065 non amendé accepté.

SP 066, RB 4260, sous-amdt Romanens à l'amdt Lohri (modalités de répartition) refusé par 33 oui, 86 non et 15 abstentions ; amdt Lohri (+150 mios) refusé par 57 oui, 58 non et 21 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 57 oui, 69 non et 13 abstentions; RB 4612, amdt Lohri (-150 mios) retiré. SP 066 non amendé accepté avec quelques avis contraires et abstentions. SP 067 accepté.

DEIS: SP 039 accepté. SP 040 accepté. SP 041 accepté. SP 042 accepté. SP 023 accepté. SP 044 accepté.

DIRH: SP 045 accepté. SP 046, RB 3635, amdt min (+ 40 mios) refusé par 18 oui, 65 non et 33 abstentions. SP 046 non amendé accepté. SP 047, RB 3158, amdt COFIN (+380'000) accepté. SP 047 amendé accepté. SP 054 accepté. SP 050 accepté. SP 056 accepté.

DFIRE: SP 051 accepté. SP 052, RB 4001, amdt min (+20 mios) retiré ; RB 4022, amdt min (+30 mios) retiré ; même RB, amdt Chapuisat (+24 mios) retiré. RB 4024, amdt min (+30 mios) retiré. SP 052 non amendé accepté. SP 053 accepté. SP 048 accepté. SP 059 accepté.

OJV (p. 189) : SP 057 accepté.

SGC (p. 197) : SP 058 accepté.

(Fin du 1er débat).

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|-----|--|--------|---|-------------------|
| RENV-T | 10. | (19_RES_037) Résolution Yann Glayre et consorts - Braquages à répétition : prenons des mesures urgentes pour garantir la sécurité des convois de fonds (Développement et mise en discussion avec au moins 20 signatures) | | | 11/12/2019 |
| RENV-T | 11. | (125) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires extérieures 2018 | DFIRE. | Räss E. | 11/12/2019 |
| RENV-T | 12. | (18_INT_238) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alexandre Démétriadès et consorts - Procédures d'enquête en matière de violences policières. À cas exceptionnels, procédures exceptionnelles ? | DIS. | | 11/12/2019 |
| RENV-T | 13. | (18_MOT_066) Motion Yvan Luccarini et consorts - Des élus et des élues suspendus... à leur rémunération ! | DIS | Tschopp J. | 11/12/2019 |
| RENV-T | 14. | (19_MOT_068) Motion Marc-Olivier Buffat et consorts - Plus de démocratie citoyenne dans la gestion des situations de crises où la Municipalité est défaillante. | DIS | Tschopp J. (Majorité), Lohri D. (Minorité) | 11/12/2019 |
| RENV-T | 15. | (19_INT_282) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Werner Riesen et consorts - Désignation de Municipaux non élus à Vevey : Déficit démocratique et absence de bases légales ? | DIS. | | 11/12/2019 |
| RENV-T | 16. | (19_INT_362) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Taraneh Aminian - Cachez ce-tte municipal-e que je ne saurais voir ! | DIS. | | 11/12/2019 |
| RENV-T | 17. | (19_INT_364) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Serge Melly - Le commandement de payer est-il le nouveau moyen de stimuler des vocations politiques ? | DIS. | | 11/12/2019 |

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|-----|--|-------|----------------------------|-------------------|
| RENV-T | 18. | (19_INT_417) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Yvan Luccarini au nom du groupe Ensemble à Gauche - POP - La confiance et l'autorité du Préfet du district de la Riviera Pays-d'Enhaut sont-elles compromises ? | DIS. | | 11/12/2019 |
| RENV-T | 19. | (154) Rapport du Procureur général sur l'activité du Ministère public pour l'année 2018 et déterminations du Conseil d'Etat | DIS. | Gander H. | 11/12/2019 |
| RENV-T | 20. | (19_RES_034) Résolution Jean-Luc Bezençon et consorts - Les séances supplémentaires du Grand Conseil doivent-elles devenir une activité lucrative ? (Développement et mise en discussion avec au moins 20 signatures) | | | 11/12/2019 |
| RENV-T | 21. | (19_RES_035) Résolution José Durussel et consorts - Gestion des sangliers (Développement et mise en discussion avec au moins 20 signatures) | | | 11/12/2019 |
| RENV-T | 22. | (19_INI_014) Initiative José Durussel et consorts - Renforcer les mesures du Concordat intercantonal pour lutter contre le hooliganisme | DIS | Simonin P. | 11/12/2019 |
| RENV-T | 23. | (19_INI_022) Initiative Patrick Simonin et consorts au nom de la commission 19_INI_014 - Pour une augmentation des peines lors d'insoumission à une décision de l'autorité (Développement et demande de prise en considération immédiate) | | | 11/12/2019 |
| RENV-T | 24. | (19_RES_036) Résolution Patrick Simonin et consorts au nom de la commission 19_INI_014 - Pour que le Conseil d'Etat appuie tout renforcement du "Concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives", visant à instituer des mesures plus efficaces afin de dissuader les comportements violents lors de manifestations sportives. (Développement et mise en discussion avec au moins 20 signatures) | | | 11/12/2019 |

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|-----|--|-------|----------------------------|-------------------|
| RENV-T | 25. | (163) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 15 juin 2010 sur les péréquations intercommunales (LPIC) et Projet de décret modifiant celui du 15 juin 2010 fixant les modalités d'application de la loi sur les péréquations intercommunales (DLPIC); Répartition intercommunale de la compensation financière liée à la mise en oeuvre de la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) et plafond de l'effort (1er débat) | DIS. | Berthoud A. | 11/12/2019 |
| RENV-T | 26. | (19_RES_038) Résolution Alexandre Berthoud et consorts - Résolution de la commission des finances en charge de l'EMPL sur les péréquations intercommunales (LPIC) et l'EMPD fixant les modalités d'application de la loi sur les péréquations intercommunales (DLPIC). (Développement et mise en discussion avec moins de 20 signatures) | | | 11/12/2019 |

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :